

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 26 (1918)
Heft: 8

Quellentext: Lettres du Baron de Zurlauben à un officier du Pays de Vaud au service de France
Autor: Zurlauben

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

LETTRES DU BARON DE ZURLAUBEN A UN OFFICIER DU PAYS DE VAUD AU SERVICE DE FRANCE

Nous avons fait part à la *Société vaudoise de généalogie*, réunie à Lausanne le 15 mars 1917, de quelques lettres de l'historien et généalogiste suisse bien connu *Béat-Fidel de Zurlauben* (1720-1799), provenant des archives de la famille de Chandieu et adressées à son camarade et ami Charles-Barthélemy de Chandieu, capitaine au régiment des gardes suisses du Roi de France, brigadier dès 1767, mort en 1773, à l'âge de 38 ans, alors qu'une carrière militaire brillante semblait encore lui être réservée.

Dans son bel ouvrage *Honneur et Fidélité* (Histoire des Suisses au service étranger, p. 453), le capitaine de Vallière dit en parlant de Zurlauben :

« Quelques-uns parmi les officiers suisses au service de France honorèrent leur pays par les sciences ou les lettres. Ainsi le baron de Zurlauben, lieutenant-général, qui fut membre honoraire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et l'auteur de plusieurs ouvrages estimés.

Sa minutieuse *Histoire militaire des Suisses au service de France*, en huit volumes (1753) est une source inépuisable de renseignements. Il est connu encore par la publication des

Mémoires du Duc de Rohan et surtout par ses *Tableaux de la Suisse*¹, deux volumes in-folio, superbement illustrés, très recherchés des connaisseurs. »

D'autre part, l'*Allgemeine Deutsche Biographie* consacre une notice étendue au baron Zurlauben. Nous y voyons qu'il avait pour mère Anna Burg von Seethal, qu'il était petit neveu de l'abbé Placide Zurlauben et neveu du lieutenant-général Béat-François-Placide Zurlauben.

Des besoins d'argent le contraignirent à vendre sa riche bibliothèque et ses collections. Il les aliéna au couvent de Saint-Blaise (San-Blasius), à la Forêt-Noire, en 1795. Toutefois le canton d'Argovie, nouvellement formé, racheta ces trésors, en 1802, pour le prix de 30,000 livres.

Les matériaux amassés par lui pour son *Nobiliaire suisse*, annoncé au public par un alléchant prospectus imprimé, du 15 janvier 1763, et qui est malheureusement resté à l'état de projet, ont été utilisés par plusieurs auteurs, Schöpflin entre autres, et par Zurlauben lui-même dans ses *Tableaux topographiques*.

Faisons observer que M. de Vallière, à la suite d'autres historiens comme Jean de Muller, Lutz (*Dictionnaire géographique et statistique*), le doyen Bridel, et L. Vulliemin reproduit la prétention injustifiée qu'avaient les Zurlauben de descendre de la maison des *la Tour-Châtillon*, prétention que Louis de Charrière dans son *Mémoire sur les Sires de la Tour* a combattue fortement.

« Nous devons, écrit cet historien, réfuter une erreur fort accréditée, suivant laquelle la famille bien connue des Zurlauben, de Zug, serait issue de celle de la Tour Châtillon, en Vallais. L'historien Jean de Muller a adopté cette erreur, qui

¹ Ou Voyage pittoresque fait dans les XIII cantons et Etats alliés du Corps helvétique.

est reproduite dans Lutz (*dictionnaire*) article Bas-Châtillon. Cependant il ne saurait y avoir aucune équivoque à cet égard. La ligne masculine de la maison de la Tour-Châtillon s'est éteinte avec le baron Antoine et les autres branches de cette famille distinguée étaient alors éteints dès longtemps. Les divers membres des dernières générations de la Tour-Châtillon sont connues et l'on n'en trouve aucun parmi eux qui eût pu devenir l'ancêtre des Zurlauben. Il y aurait une possibilité, sinon une probabilité, à ce que ceux-ci fussent des descendants de la famille vallaisanne Châtillon, famille de *Milites*, dont nous avons souvent parlé dans le cours de ce *Mémoire*, et qui était tout à fait différente de celle des sires de la Tour, seigneurs de Châtillon, dont elle était vassale. On a confondu mal à propos ces Châtillon avec les sires de la Tour, parce que Aymon de Châtillon, qui devint chevalier, se dit être dans deux chartes, le frère de sire Gérard de la Tour, toutefois il était *son frère utérin*. Selon Lutz (déjà cité), ce serait un Balthasar de Châtillon, qui, vers la fin du XIV^e siècle, aurait changé son nom en celui de Zurlauben. Nous citons le fait sans le garantir. » (*Les Sires de la Tour*, page 326, note).

L^s Vulliemin dans *le Doyen Bridel*¹ a résumé en ces termes le pèlerinage que fit celui-ci à la maison Zurlauben, en 1790 :

« De l'église antique, écrit-il, je me rendis à la maison qui renfermait ce que Zug avait pour moi de plus intéressant, à la demeure du général de Zurlauben. Les recherches de ce Nestor de notre littérature nationale, ses travaux, ses vastes collections, me faisaient désirer de le connaître personnellement. Il me reçut avec cordialité, m'ouvrit sa bibliothèque et me fit parcourir sa pittoresque habitation, tout ornée de

¹ Page 136.

peintures qui avaient l'histoire suisse pour objet. Le dernier d'une branche des barons de la Tour-Châtillon, en Valais, et d'une famille illustrée par les armes, Zurlauben devait emporter son nom dans la tombe, mais ce nom n'en demeurera pas moins vivant et honoré dans les fastes de notre histoire.»

L'an dernier, nous trouvant à Zug, nous avons, à notre tour, voulu voir le Zurlaubenhof, résidence de l'illustre généalogiste et militaire. Nous y avons été aimablement reçu par M. le Dr Damian Bossard, avocat, son propriétaire actuel, qui y habite avec M^{me} Bossard, sa mère.

Le Zurlaubenhof est situé dans un beau parc, à proximité du charmant lac de Zug. Des Zurlauben la propriété a passé aux Hediger, puis, il y a quelque cinquante ans, aux Bossard.

Le château, auquel est annexée une chapelle, est bien conservé. On remarque la date de 1597 sur une des faces du bâtiment. Les armoiries de la famille Zurlauben sont reproduites en plusieurs endroits.

Le Zurlaubenhof a été dépouillé de son mobilier au cours des âges, toutefois la famille Bossard a conservé plusieurs meubles intéressants.

Dans une des salles du château se trouvent d'antiques boiserie, un plafond à caissons, des peintures primitives avec des sujets allégoriques, empruntés aux chroniques médiévales, et une iconographie des rois de France.

Dans une autre pièce des peintures de fortune sur toile, genre Watteau, ont remplacé à un moment donné les riches tapisseries qui recouvraient les murs.

C'est à regret que nous quittâmes cette demeure historique, visitée au matin d'une radieuse journée de printemps, et à laquelle ses propriétaires actuels ont su maintenir le caractère d'un glorieux passé.

Nous joindrons aux lettres de Zurlauben à Chandieu une épître de ce dernier à son camarade et ami. Nous la devons à l'obligeance de M. le Dr Hans Herzog, bibliothécaire cantonal, à Aarau, qui a bien voulu la transcrire à notre intention, tout en nous faisant observer que la correspondance de Zurlauben se trouvant dispersée, dans trois cent cinquante volumes in-folio, des recherches de ce genre sont presque impossibles.

Et maintenant laissons la parole au baron de Zurlauben et à son correspondant, comme lui très féru de généalogies.

A Monsieur de Villars-Chandieu,
capitaine au régiment des gardes suisses,
à Morges.

Monsieur et très cher camarade,

Votre lettre du 11 juin a fait un furieux circuit de Genève à Paris et de Paris à Zug. Je ne vous ai pas oublié; j'ai vu moi-même, avant mon départ, votre article au manuscrit de la Bibliothèque du Roy, il ne commence qu'à l'an 1425 et finit à l'an 1620, mais il y a des choses très curieuses dans son contenu, j'ai commis une personne pour me le copier et elle me l'enyerra. A l'égard du Cartulaire de l'Evêché de Lausanne, il a été dressé dans le XII^e siècle, par Cuno d'Estavayé, Prévost de l'Eglise de Lausanne, et il est conservé à Lausanne; il contient des actes très précieux. Si on pouvait en avoir une copie par votre moyen, je vous en serais infiniment obligé. Mais avant que de le faire copier, je vous prie de me mander son étendue.

De tristes motifs m'ont obligé de revenir ici plus tôt que je ne pensais; je passe mon temps à l'arrangement des affaires et à lire. J'ai reçu depuis peu le manuscrit désiré des *Mémoires* de M. de Rohan sur la Valteline, ils n'ont jamais été imprimés et mériteraient de l'être, à cause de leur bonté et du nom qu'ils portent ¹.

Que faites-vous, mon cher camarade? Sûrement vous vous

¹ On sait que le baron Zurlauben les a publiés lui-même.

occupez à des choses utiles. Mandez-moi en (*sic*) un petit détail, si vous ne me croyez pas indiscret. Que fait Voltaire? Que fait M. de Prangins dans votre voisinage? Ah! pourquoi ne suis-je pas né plus limitrophe de Morges ¹. Que de fois je viendrais vous importuner ainsi qu'à Bagnex ². On me mande que grâce aux remèdes de l'Esculape de Genève ma tante se portait mieux. Mon oncle a été à Compiègne. On dit que M. de Travers ³ veut lever trente-deux compagnies suisses pour la Corse. N'en auriez-vous pas envie d'une! Portez-vous bien, ménagez votre santé et donnez-moi je vous prie au plus tôt de vos chères nouvelles. Je vous embrasse de tout mon cœur, vous savez mon attachement pour vous, mon cher camarade, et votre maison, il ne finira qu'avec la vie de votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Baron de ZURLAUBEN, *brigadier*.

Zoug, ce 10 août 1756.

Du même au même, demeurant Rue du Bac, à l'Hôtel garni Daufin, fauxbourg Saint-Germain, entre la rue de l'Université et la rue Bourbon, à Paris.

J'ai bien des torts vis-à-vis de vous, mon très cher camarade, mais des affaires de famille d'un côté, et le tems nécessaire pour les recherches généalogiques de votre maison de l'autre, justifieront le délai de ma réponse, du moins j'ose l'espérer de votre amitié. Je commence par vous faire mon compliment très sincère sur votre établissement, et si mes vœux sont exaucés, vous serez le plus heureux de tous les maris. Vous épousez à la fois vertu, beauté, esprit, noblesse, richesse ⁴. Vous désireriez avoir l'état des auteurs divers qui ont parlé de votre maison et de celle de Sac-

¹ Le château de l'Isle, où résidait Chandieu est situé à trois lieues au-dessus de Morges.

² A quelques kilomètres de Paris.

³ Les Travers, d'origine espagnole ou vénitienne, ont pris une part active aux guerres de la Valteline. A ce sujet M. Aug. Burmand, à Berne, nous signale la «Dissertation de doctorat de M. Peter Flisch, instituteur à Winigen, intitulée General Joh. Victor von Travers 1721-1776, imprimée chez Otto Lanz, Berne, en 1912».

⁴ Chandieu venait de se fiancer à Louise-Elisabeth de Sacconay.

conai, je vais avoir l'honneur de vous les indiquer, Chorier et les autres écrivains du Dauphiné, Guichenon: Histoire de Savoye et son Histoire de Bresse, une Histoire latine de la cathédrale de Lyon et de ses archevêques et chanoines, *in-fol.*, les Historiens du Forest; le catalogue des livres de feu M. Secousse, et la Bibliothèque imprimée des Historiens de France, par le Père le Long, de l'Oratoire, vous indiqueront tous les auteurs du Lyonnais, de la Savoye, du Viennois, du Dauphiné, du Bugey, de la Bresse, du Forest, du Beaujolais; il faudra les parcourir, les uns après les autres, pour vos recherches généalogiques. Il y a un lambeau de votre généalogie dans un des recueils généalogiques manuscrits de la Bibliothèque du Roy, in-4^o, je l'ai vu, et, à mon retour, je vous l'indiquerai précisément. Ce lambeau concerne une branche des Chandieu établie à Paris et dont un était conseiller au Parlement sous Henri II ou Charles IX. Melchior Adam dans son histoire latine des savants théologiens et historiens de l'Allemagne, *in-fol.* a donné la Vie de l'illustre Chandieu, dont vous descendez, et qui était si avant dans les bonnes grâces de Henri IV. Voilà à peu près les sources où vous pouvez puiser.

La canonnade du 4 de ce mois a fait grand honneur aux troupes et en particulier à notre régiment. Il paraît que ce ne sera pas la dernière de cette guerre, il y aura encore bien du sang répandu avant qu'on puisse espérer la paix ¹. Le congrès paraît à bien des spéculateurs un être chimérique ou, du moins, très éloigné. Quand vous écrirez à M. votre père ² je vous prie de lui offrir mes très humbles respects ! La retraite de M. d'Erlach nous fait gagner un rang, en voilà deux gagnés cette année. Ce qui

¹ On était alors au fort de la « guerre de sept ans ».

² Esaïe (II) de Chandieu-Villars, né en 1699. Maréchal de camp dès 1748. † 1775. Il prit part à la bataille de Rossbach comme commandant de bataillon dans le régiment du lt-général de Zurlauben, oncle de celui qui nous occupe.

Esaïe était le fils aîné du lieutenant-général Charles de Chandieu, seigneur de l'Isle, Villars-Bonzon, etc. Nous reproduirons à la fin de ce mémoire une lettre qui lui fut adressée par le Duc du Maine, en 1723.

est sûr, c'est que, malgré l'avancement, on est toujours peiné de voir quitter ses camarades, surtout quand ils sont de nos amis.

Ménagez votre santé et fortifiez-la de plus en plus en attendant l'heure du berger où vous volerez entre les bras de l'amour, vous m'entendez. Je vous prie de faire mes très humbles compliments à nos chers camarades de Paris. Donnez-moi, je vous le demande instamment, de tems à autre, de vos chères nouvelles et des leurs. J'ai l'honneur de vous embrasser de tout mon cœur, Monsieur et très cher camarade, vous ne devez pas douter de mon attachement inviolable pour vous et tout ce qui vous appartient. C'est avec ces sentiments indélébiles que je suis,

V. t. h. et. t. o. serviteur,
le baron de ZURLAUBEN.

Zoug, le 24 juillet 1761.

Qu'on nous permette d'intercaler ici un billet de Ch.-B. de Chandieu à sa cousine Louise-Jacqueline-Catherine de Chandieu, écrit dans lequel le soldat cède la place à l'amoureux :

Buisinel, ce Dimanche (1761)...

Hélas voilà mon bon tems passé, ma chère cousine, je me sépare avec la plus vive douleur de ma chère Lisette et M^{me} de Sacconay a la barbarie de m'empêcher d'aller à Lisle; vous ne sauriez croire combien cette séparation inattendue m'afflige. Vous m'auriez vu tel que vous me désiriez, amoureux et passionnément amoureux, ma fausse philosophie a succombé devant un cœur tendre prévenu en ma faveur; j'espère ma chère cousine que vous me donnerez souvent de vos nouvelles et des siennes, c'est une attention que j'exige de votre amitié pour moi et de celle que j'ai pour vous; je compte de passer encore ici toute la semaine et puis je regagnerai mes tristes pénates, je vous instruis de mes desseins, afin que je puisse encore recevoir ici de vos nouvelles. Adieu, ma chère et très chère cousine, je vous quitte parce qu'il y a cinq minutes que je n'ay vu Lisette.

Du baron de Zurlauben au capitaine de Chandieu au corps de garde des gardes suisses, à Versailles.

Monsieur et très cher camarade,

Je n'ai pas oublié ce que vous désiriez. J'ai été deux fois chez M. le chevalier Blondeau de Sassenage, la veille de ma garde, 1^{er} d'octobre, et aujourd'hui 7 du même mois. J'ai parlé longtemps à M. Blondeau, je l'ai trouvé invincible dans son retranchement, il m'a dit ne pouvoir rien rabattre des quatre louis d'or pour l'acte qui constate la filiation d'Antoine de Chandieu ¹ frère de Bertrand et tous deux fils de Miles ² de Chandieu, nous avons parcouru ensemble cet acte qui est fort long et en bonne forme et dans lequel il y a deux actes inclus qui prouvent cette filiation; la seigneurie de Jamiot (?) vendue par Bertrand de Chandieu, du consentement d'Antoine son frère, tous deux fils de Miles de Chandieu, est située dans le Charolais, en partie, et dans le Lyonnais. Le contrat de la vente fut passé définitivement le 10 janvier 1559. Enfin, cher Monsieur et cher camarade, j'ai été obligé de subir la loi de M. Blondeau. Il m'a objecté les recherches qu'il avait faites pour vous il y a deux ans, recherches qui avaient occupé quatre jours ses commis et pour lesquelles il n'avait pas été indemnisé. Je lui ai donc payé quatre louis d'or bien sonnans pour le susdit acte et, galamment, il y a ajouté la minute, du 19 avril 1602, concernant Amblard de Chandieu, chevalier, sieur vicomte d'Azay. Je suis donc possesseur des deux actes, lesquels j'aurai l'honneur de vous remettre à votre retour pour la somme de quatre bons louis d'or bien sonnans, au coin du roy Louis XV, ou, si vous l'aimez mieux, pour 16 gros écus de 6 livres chacun, bien sonnans, total 96 livres de France.

Eh bien ! êtes-vous content de moi ! J'oubliais de vous dire que M. Blondeau s'est beaucoup plaint de vous, et qu'il ne m'a pas caché que, si ce n'était par considération pour moi, il ne vous donnerait pas les deux actes, mais qu'il les destinait déjà aux oubliettes.

Mais parlons d'autre chose. Votre généalogie, dressée d'après

¹ Dit Sadeel ou Zamariel.

² Soit Guy.

les preuves depuis Berlion avec votre critique sur Allard¹ m'abrégera beaucoup le travail lorsque je serai au volume où elle doit entrer. J'ai trouvé vos observations fondées et sages dans toutes leurs dimensions, je vous remercie du secours que vous me donnez, je n'ai pas encore pu extraire les endroits de la généalogie de Polier qui demande des éclaircissements². Je ferai ce travail à mon retour à Bagnaux, qui sera demain 8, samedi au soir. Ma garde a été trop occupée, je n'ai pas trouvé un moment où je pouvais travailler à tête reposée. M. Blondeau a plusieurs actes des Polier de Rouergue du XVI^e et XVII^e siècles. Ils y sont qualifiés nobles. Il faudrait savoir si nos Polier voudraient en faire l'acquisition. Je vous embrasse de tout mon cœur, donnez-moi de vos nouvelles et ne doutez pas du parfait et inviolable attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monsieur et très cher camarade,

V. t. h. et. t. o. serviteur,

le baron de Zurlauben.

A Paris, le 7 octobre 1763 au soir, à 9 heures.

Du même au même, à Genève, en Suisse.

A Paris (Bagnaux), le 2 juin 1764.

Votre lettre du 13 juin, Monsieur et cher camarade, m'a mis bien du baume dans le sang m'apprenant la métamorphose de votre santé, grâce aux remèdes de M. Tronchin. Je vous en fais mon compliment de tout mon cœur et permettez que j'en félicite aussi M^{me} de Chandieu, parce que de cette métamorphose résultera... Je vous prie d'offrir mes très humbles respects à monsieur votre père, dont le souvenir m'oblige infiniment, je le regrette toujours et ne cesserai de le regretter, parce que je connais tout le prix de son amitié et des entretiens qu'il a bien voulu avoir avec moi.

Je vous félicite de la nouvelle moisson de découvertes diplo-

¹ L'opuscule de Guy Allard se trouve dans la collection de documents Ch. Du Mont.

² La Société vaudoise de généalogie s'en est chargée en 1914.

matiques que vous venez de faire, je vous serai obligé d'ajouter aux copies que vous voulez faire celles des n^{os} 1, 3, 4, 13, 15, 16 et 18. Je voudrais bien être à portée de vous aider dans le déchiffrement de ces actes. N'oubliez pas l'empreinte des sceaux. J'admire M^{me} de Chandieu. Quoi! elle lit les actes latins que vous collationnez. Voilà une complaisance digne de l'amour conjugal de l'âge d'or. Que je vous félicite, cher ami, et que je sçais mauvais gré à mon étoile de ne m'avoir pas donné une moitié aussi complaisante! Vous menez une vie douce et tranquille, au sein de votre famille, il ne manque à votre bonheur que la formation de deux bouts d'oreille. Dans peu vous serez exaucé¹ et Tronchin, le grand Tronchin, fera des miracles. Si je ne m'intéressais au bonheur de M^{me} de Chandieu, je trouverais fort à redire de ne pas vous posséder à Bagneux. Vous m'auriez aidé à déchiffrer les actes que M. de Salis de Marschlins, le colonel, vient de m'envoyer; joints à ceux qu'il m'a déjà communiqués l'hyver dernier ils prouveront la filiation depuis 1250, mais avant 1380 il n'y a rien de bien merveilleux dans ces actes.

Puisque nous sommes sur le chapitre des Grisons, je vous dirai que la lettre de Pline-le-Jeune, dont vous me parlez, était adressée à Pompée Planta, gouverneur d'Egypte, et non d'aucun district de la Rhétie, et qu'il y a une grande distance depuis ce Pompée, supposé qu'il ait été Grison, jusqu'au XIII^e siècle que commence la généalogie des Planta modernes. Messieurs de ce nom n'ont pas en original la lettre de Pline-le-Jeune, mais elle existe dans tous les manuscrits de cet auteur! Vous savez ma méthode de travailler, je méprise toutes les origines fabuleuses et romanesques, les actes sont la seule voie respectable... Vous me remémorez les cuisiniers grisons. *Infandum regina!*... Ma jambe jadis ensorcelée par ces terribles martials (?) est rétablie à un peu de grosseur près, que j'espère dissiper au mois d'août par quelques douches bienfaisantes en Suisse. Je vous écrirai avant mon départ. Ecrivez-moi, je vous en prie, encore ici, et faites-moi part de vos travaux. Votre généalogie, grâce à vos recherches,

¹ Un fils Chandieu, né en janvier ou février 1765, décéda tôt après.

sera insensiblement portée aussi loin qu'aucune autre maison des plus considérables par l'antiquité et l'illustration de la noblesse. A votre retour nous ferons encore nouvelle moisson. Cependant je vous recommande Payerne, Lausanne, etc.

Mon oncle¹ est à Compiègne depuis trois jours, il y restera jusqu'au 12. J'y vais monter la garde le 14 pour cinq jours. M. le grand-juge, M^{me} sa chère conjointe et mamma nourrice, M. le major, vous font mille complimens, nous célébrerons aujourd'hui ensemble votre santé.

Donnez-moi de vos chères nouvelles, pardonnez-moi si je ne vous répons pas sur-le-champ, vous savez mes occupations, je me corrigerai de mes torts, et une autre fois je serai plus exact. Je vous embrasse de tout mon cœur, Monsieur et très cher camarade, ayant l'honneur d'être avec le plus tendre et sincère attachement,

V. t. h. et. t. o. serviteur,
le Baron de ZURLAUBEN.

Voici maintenant la lettre de Chandieu à Zurlauben provenant de la Bibliothèque cantonale, à Aarau.

A Genève le 13^e juin 1764.

Je n'ai perdu ni de vue, ni de tems, mon très cher baron, pour m'acquitter des commissions que vous m'avez données, je joins même ici un petit état de titres, dont j'ai déjà copié quelques-uns, non seulement avec les sceaux mais encore avec les paraphes des notaires, surtout celle (!) de *Petri Curti de Bulo*, qui dressa le contrat de mariage n^o 5 et que j'ai cru nécessaire, parce que *Johannes dominus de Blonay* y fut *fide jussor*, d'ailleurs n' imaginez point que ce soit là tout ce que je vous enverrai, c'est seulement l'état de deux paquets que j'ay pris à Lisle en passant pour m'occuper ici, en attendant que j'y fasse un plus long séjour et alors je vous enverrai un état détaillé de tous les titres que je croirai pouvoir vous être utiles. Je ne perdrai pas non plus de vue tout ce que je dois faire à Payerne, à Lausanne et j'ay trop d'empressement à vous être agréable pour oublier un

¹ Le lieutenant-général probablement.

instant le plaisir que je m'en fais. On me disait hier que les Planta avaient encore en original la lettre de Pline-le-Jeune à Pomponius Planta, gouverneur pour les Romains d'un petit pays en Grisons, d'où sortent effectivement Mrs de Planta, j'ay voulu vous faire part de cette anecdote, vraie ou fausse, pour que vous puissiez vous en informer¹. Au reste vous verrez par les numéros ceux que je compte copier et comme j'ay gardé un double du même *état*, vous n'avez qu'à dire, par les numéros, ceux de plus que vous voulez.

Mais parlons de vous, mon cher Baron, comment va votre jambe, est-elle toujours enflée? Vous voilà privé des cuisiniers grisons, ainsi elle aura moins de risques à courir² ; je vous crois à Bagneux, ah ! que je voudrais aller frapper à cette porte, c'est en vérité le seul véritable plaisir que j'aye eu pendant mon séjour à Paris que celui d'aller causer avec vous. Ma femme ne nous y serait point inutile, elle me lit les actes latins que je collationne, vous voyez qu'elle est plus complaisante que moy, car si je ne fais pas des oreilles, elle m'empêche de faire des fautes dans mes copies, cela prouve qu'on prend volontiers les goûts de ce qu'on aime, aussi lui en sais-je un gré infini et je vous le dis comme une qualité non méprisable à vos yeux. Je ne vous dirai rien de Suisse, vous en êtes sûrement mieux informé que moi, qui ne le suis que peu ou point du tout. Je partage mon temps entre nos parens et mes papiers, deux goûts qui ont, l'un et l'autre, bien des attrait pour moy, quelques lettres, des lectures, des promenades, voilà ma vie, elle est simple, tranquille, mais en est-elle moins heureuse ? C'est ce que je ne crois pas.

Vous me gronderiez si je ne vous disais rien de ma santé, je prends des remèdes de M. Tronchin qui l'ont changée totalement en bien de très mauvaise qu'elle était, ce qui fait que je puis

¹ On trouvera dans Louis Vulliemin (*Hist. de la Confédération suisse*, t. II) mention des Planta, des Travers, de H. de Rohan, de Jenatsch, etc. Une sœur des Travers avait épousé Rodolphe de Planta.

² Le baron souffrait peut-être de la goutte et la bonne cuisine des maîtres-queux grisons tendait à aggraver cette disposition ?

m'occuper davantage. J'ai fait voir à mon père tout ce que j'ai ramassé, il en a été étonné, mais ce qui a le plus produit cet effet-là chez lui c'est l'immensité de l'ouvrage qui vous occupe, il dit qu'il n'y a que vous qui puissiez vous charger d'une pareille besogne et s'en acquitter bien, jugez d'après cela des sentimens qu'il a sur les peines que vous prenez pour nous en particulier, il me charge de vous faire ses complimens et serait très fâché s'il n'avait pas toujours une part dans votre amitié.

Je joins aux papiers que je vous enverray une copie des lettres de bourgeoisie de Lausanne pour Paul de Chandieu¹, afin qu'étant vues dans votre livre avec les lettres de naturalité (!) données à Esaye de Chandieu, son père, on ne révoque plus en doute la qualité de Suisse qu'on nous a quelquefois disputée.

Adieu, mon cher baron, je finis, parce que, indépendamment de ce que votre tems est mieux employé qu'à lire mes lettres, le mien peut aussi vous servir plus utilement qu'en vous écrivant.

Je vous prie de me conserver toujours quelque part dans votre amitié et d'être persuadé que je la mérite par le tendre et sincère attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, mon cher Baron,

V. t. h. et t. o. s.

de CHANDIEU.

Ne me laissez pas ignorer, je vous prie, le tems où vous irez en Suisse, afin que mes lettres n'aillent pas vous chercher à Paris.

Mes respects, je vous prie, à M. le colonel et à M^{me} d'Herrenschwand, ne me laissez pas oublier non plus du major et du grand-juge.

A Monsieur le Baron de Zurlauben, maréchal de camp des armées du Roy et capitaine au régiment des gardes suisses, rue Neuve de Luxembourg, à Paris.

[Bibl. cant. d'Aarau, Collection Zurlauben Stamatographia Helvetiæ, T. XVIII, 479.]

¹ L'auteur parle au passé. Paul de Chandieu, fils d'Esaië (I), capitaine dans le régiment des gardes du roi de France, avait obtenu la bourgeoisie de Lausanne en 1652 et, en 1656, il réussit à se faire reconnaître du canton de Berne.

La lettre suivante est la dernière du baron Zurlauben à son ami Chandieu que nous possédions. Elle est adressée à Genève.

Vous êtes, Monsieur et cher camarade, le plus preux de tous les chevaliers, recevez mon compliment sincère et faites aussi agréer ma joye et mon respect à votre adorable amazone. Vous voilà entièrement raccommo^dé dans mon esprit. Le nouveau rejeton tiendra place distinguée dans mon nobiliaire¹. Vous pouvez l'en assurer d'avance en lui donnant un baiser de ma part. J'arrive de Lucerne, où j'ai été reçu unanimement de la tribu des nobles. C'est une précaution contre les événemens d'ici, qui certes ne sont pas proches de leur fin, ce dont il me fâche extrêmement, car je prévois encore bien des suites fâcheuses de la fièvre qui s'est répandue sur notre pauvre Suisse². Genève a dû ses troubles à un livre (*l'Emile* ?), mais dans nos cantons, où l'on n'a pas fait de livre, je ne vois pas que nous en ayons vécu plus tranquilles. J'ai vu à Lucerne, au passage, M. de Reding et les Schwytzois avec MM. de Schono et Reding. Je les ai plaint amèrement, surtout M. de Reding, il va s'exposer de nouveau à l'orage. Je suis bien aise de n'être pas à Paris, car l'un de ces matins M. de Courcelles viendrait faire répétition du mois de mai (?). M. de Reding s'expose à de nouveaux sacrifices d'argent³, mais son âme, ainsi que celle d'un Romain, est inébranlable dans les revers.

¹ Nous avons vu qu'il ne vécut pas.

² On trouvera dans Alex. Daguët, hist. de la Confédération suisse, p. 440 et suivantes, un exposé des troubles prolongés qui se produisirent dans les cantons démocratiques de Schwytz, Zoug, et Appenzell. Ils paraissent avoir eu pour point de départ le refus par Schwytz de signer les nouvelles *capitulations* conclues entre la France et les cantons (1762). Au reste les petits cantons, dont il s'agit, étaient, comme Genève, déchirés alors par des factions ennemies et les démêlés entre les *Rudes* et les *Doux* occasionnèrent à maintes reprises de durs et sanglants combats. A Schwytz, le landammann François-Antoine de Reding fut laissé pour mort sur la place.

³ Le texte dit : « s'expose à être de nouveau sacrifice de son argent ».

Vous avez bien fait de faire moisson de nouveaux titres pour mon ouvrage, j'ai l'honneur de vous dire que, sur l'exposé de M. le comte de Staremborg, Sa Majesté l'impératrice-reine veut me faire la grâce de faire prendre un grand nombre d'exemplaires, dès que le livre paraîtra. Vous jugez bien de l'empressement que je vais avoir pour mettre mon ouvrage en état de paraître le plus tôt possible, du moins un volume chaque année. Peut-être quand il aura vu le jour, la maison de Sacconay et d'autres seront-elles plus empressées de rassembler leurs titres. Je vous plains d'avoir procès¹, je vous prie de me mander si vous l'avez gagné, vous jugez d'avance de tout l'intérêt que j'y prends par l'amitié inaltérable que je vous ai vouée et avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur et très cher camarade,

Zoug, 21 février 1765,

V. t. h. et t. o. s.

le Baron de ZURLAUBEN.

Je vous prie d'assurer de mes très humbles respects Monsieur votre père et de lui offrir mon sincère compliment sur son degré de grand-papa.

La lettre que le duc du Maine, colonel-général des Suisses, écrivait de Sceaux, le 17 octobre 1723, à M. de Villars-Chandieu², par main de secrétaire, et que nous avons renvoyée à cette place pour ne pas interrompre notre texte à la teneur suivante :

Je suis très fâché, Monsieur, de la mort du s^r de Corcelles

¹ Nous avons sous les yeux une brochure in-4^o, imprimée en 1766, et intitulée : Procédure entre les nobles et généreux Jean Jaques de Chandieu, seigneur de Cuarnens et Charles Esaye de Chandieu de Chabot, frères, Demandeurs, et Nobles et généreux Charles Barthélemy de Chandieu, Brigadier et capitaine aux gardes suisses en France et Noble et généreuse Antoinette Madeleine de Chandieu, veuve de n. et g. Paul de Chandieu, seigneur de Wulliens, défendeurs. L'issue du procès ne nous est pas connue.

² Il s'agit apparemment d'Esaië de Chandieu. Le nombre de personnages appartenant à cette famille ayant servi en France est si considérable que, à défaut de désignation suffisante, il n'est pas toujours possible de les identifier. Esaië avait un frère cadet, Benjamin, de trois ans plus jeune, également officier en France.

(Chandieu), de laquelle j'étais déjà informé avant que d'avoir reçu votre lettre. Il n'est pas possible de blâmer les soins de bon parent que vous lui avez rendu; mais, comme on ne peut avoir trop d'attention à prévenir les plus petits scrupules qui pourraient naître par rapport à la santé du Roy, il convient que vous vous absentiez de sa garde jusqu'à ce que les quarante jours soient passés, en donnant part de ce que je vous marque au colonel et au major, afin que votre absence ne les surprenne point. Je ne pourray aussi vous voir plus tôt, n'y ayant dans toute ma famille, que le prince de Dombes, qui ait eu la petite vérole.

Quant à ce qui est du remplacement de votre sous-lieutenance, il me paraît fort naturel, mais, pour observer l'usage de la subordination, à laquelle je suis fort exact, il faut que vous en fassiez passer la proposition par le sieur de Besenval, votre colonel. Je trouve aussi très convenable que pour proposer à l'enseigne vous attendiez l'avis de votre père.

(Signé) : L.-A. BOURBON.

Il est frappant que, malgré toutes les précautions prises, pour lui éviter la contagion, ce soit aux atteintes de la petite vérole que Louis XV ait dû sa mort, en 1774. C'est donc le cas de répéter avec Malherbe :

Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
N'en défend point nos rois.

Revenant à Charles-B. de Chandieu qu'on nous autorise à le mentionner encore en finissant. Nous avons de lui quelques lettres à sa cousine de Chandieu (plus tard M^{me} de Sévery) pour laquelle il avait une affection toute particulière, semble-t-il. Elles sont écrites d'une plume alerte et spirituelle et l'écriture fine et jolie s'accorde avec le style. L'écrivain se révèle un peu philosophe, mais homme du monde cultivé, actif et sédentaire. Sa santé, malheureusement, laissa toujours à désirer.

Dans l'épître qui suit il parle de Pline-le-Jeune¹, dont les *Lettres* l'intéressaient et surtout de Voltaire et de M^{me} Denis qu'il raille agréablement.

Je suis revenu à mon état ordinaire, admirer ce que je ne puis atteindre. J'éprouvai hier le même sentiment en lisant une lettre de Pline-le-Jeune à une femme nommée Corellia, à qui il avait vendu une terre 20,000 livres de moins qu'elle ne valait et qui le pressait de recevoir cette somme de surplus. Il s'en excusa en la priant de souffrir que pour les raisons mêmes qui partout ailleurs lui servaient de principes il se démentit des règles ordinaires.

Plus loin Chandieu parle de littérature, voire même d'ouvrages à l'aiguille.

Je suis bien aise, ma chère cousine, que les *Voyageurs modernes* vous amusent. Avez-vous fini le *Poème des saisons*? (par saint Lambert), l'hymne qui le termine ne vous a-t-il pas plu, je l'ai trouvé sublime!

Il m'est arrivé un *fauteuil en petit point* de Paris; j'y travaille avec assiduité, vous devinez aisément ce que j'en veux faire, cet ouvrage me donne un air distrait et pendant que mes yeux sont à mon canevas, mon cœur et mes pensées vont de l'Isle à Perroy et de Perroy à l'Isle.

Je me suis mis à lire Montaigne; j'en lis peu de suite, parce que j'en veux profiter, je crois qu'il faut dans la situation où je me trouve des livres qui me ramènent à réfléchir, sans cela je serais extravagant, triste, ridicule, rêveur, enfin, je réunirais toutes les qualités, attributs de la faiblesse humaine.

Nous aurons la comédie chez Voltaire au mois de septembre, M. le duc de Villars arrive pour y jouer, il y amène comédiens et comédiennes, tout le monde en est étonné.

Et encore :

Je compte d'aller aujourd'hui chez Voltaire; j'y fus il y a huit jours, il n'y a sorte de sauts qu'il ne fit, il est toujours d'une gaieté charmante, il a fait venir tous ses meubles de Lausanne à

¹ Il en a déjà entretenu Zurlauben.

Fernex, dont il va rebâtir l'église et le presbytère. S'adressant à M^{me} Denis, il lui disait : « Que vous êtes malheureuse, vous ne savez pas qu'il vous est tombé du ciel deux mille pommes, il en reste encore dix mille sur les arbres, j'ai fait mettre des paniers pour ramasser les blessés, il y en a plus qu'à la bataille de Malplaquet. »

On jouera la comédie à la fin du mois; on a représenté à Paris l'*Ecossaise*, elle a eu le plus grand succès, Fréron y avait mené sa femme; au nom de *frelon* on a applaudi à tout rompre, la femme s'est trouvée mal, on a été obligé de l'emporter [†].

Une fois sur le chapitre de M^{me} Denis, Chandieu réplique à sa correspondante : « Vous me faites jouer un rôle fort ridicule, mais il n'aurait tenu qu'à moi d'en jouer un plus ridicule encore, M^{me} Denis me proposa de jouer le rôle de *Jeannot* dans les *Ensorcelés*, elle devait être *Jeannette*; je refusai et voici mes raisons : la première c'est que je suis trop grand et trop vieux pour jouer un rôle où l'ignorance et l'innocence brillent, et la seconde c'est que M^{me} Denis étant *Jeannette* l'illusion n'aurait rien à faire chez moi en sa faveur et par cela même j'aurais mal exécuté, à la bonne heure si Jaqueline avait été *Jeannette*, mais autrement non...

Sur quoi le jeune officier fait allusion à un épisode de la guerre de Sept ans : L'affaire de M. de Stainville, écrit-il, s'est trouvée avantageuse pour nous, il a garanti Marburg. M. de Muy, qui commande à présent la réserve de Saint-Germain, a enlevé une redoute qui lui a fait perdre du monde, on compte d'apprendre que les Français se sont emparés de Cassel². Le roi de Prusse a levé le siège de Dresde, après y avoir perdu beaucoup de monde dans les assauts qu'il a fait donner et avoir réduit en cendres les plus beaux bâtiments de cette malheureuse ville, comme le Palais, le Magasin des Porcelaines, etc. Il y a ici un chambellan du Roy de Prusse qu'on dit homme de beau-

¹ Dans l'*Ecossaise*, Voltaire mit Fréron en scène sous le nom de Frélon.

² L'événement prévu se produisit en août 1760.

coup de mérite, il est venu pour sa santé, il a un asthme convulsif !...

L'auteur de la lettre, avant de poser la plume, revient une dernière fois à Voltaire, et mande à sa cousine : « Voltaire, qui a toujours procès ou affaire, écrivait à son avocat, mon affaire peut finir de telle ou telle façon, il n'en est pas de même de Luc et de la Reine d'Hongrie, de Louis et de Georges, de Pompignan et du public; c'est le roi de Prusse qu'il appelle Luc ! »

Suivent quelques réflexions sur sa fiancée. Chandieu fut fiancé deux ans.

Sacconay, août 1760.

Esaïe de Chandieu, souvent cité dans ces pages, avait épousé une Genevoise, M^{lle} de Pelissari, et résidait alors à Sacconay (ou Sacconex) ce qui explique les relations de voisinage avec Voltaire.

Dans notre ouvrage *La Vie de Société dans le Pays de Vaud*, etc. (tome II, appendice) nous avons relevé les conséquences que la mort prématurée de Charles-B. de Chandieu, eurent pour sa famille et comment, à la suite d'un long procès, Chandieu n'ayant pas laissé d'héritier mâle, la belle terre et seigneurie de l'Isle passa à la famille de Sacconay. Nous n'y reviendrons pas; mais il était naturel que, en donnant les lettres du baron de Zurlauben, nous ayons tenu à évoquer également son zélé et infortuné correspondant.

W. de CHARRIÈRE de SÉVERY.

UN PLAIDOYER PAMPHLET

de J.-J. CART, avocat.

A la fin du XVIII^{me} siècle, la commune du Châtelard (Montreux) fit plusieurs fois appel, pour la défense de ses intérêts, au bouillant patriote et pamphlétaire morgien¹.

¹ Celle des Planches, sa voisine, s'adressait plutôt à l'avocat Muret.